

Zeitschrift: Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes
Herausgeber: Schweizerischer Hebammenverband
Band: 118 (2020)
Heft: 10

Vorwort: Éditorial
Autor: Moser, Tiana Angelina

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 03.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Chère lectrice, cher lecteur

«L'objectif doit être de donner aux familles et aux enfants une plus grande place dans notre société.»



Tiana Angelina Moser,
conseillère nationale et présidente du
groupe vert'libéral au Conseil national.
Elle est politologue et spécialiste de
l'environnement, mère de quatre enfants
et vit avec sa famille à Zurich.

Concilier vie familiale et vie professionnelle constitue aujourd'hui encore un défi majeur en Suisse. Et ce, malgré les grands progrès réalisés dans le passé, notamment en ce qui concerne les infrastructures telles que les crèches et les lieux d'accueil pour enfants. Les raisons en sont multiples. Par exemple, la garde d'enfants jusqu'à leur entrée à l'école – et même après – s'apparente encore à un parcours du combattant; la discrimination salariale ou une imposition dissuasive des seconds revenus sont d'autres raisons. Le risque accru de perte de revenus reste un sujet absolument central pour les femmes. Le début de la vie est généralement accompagné en premier lieu par les mères, ce qui signifie que ce risque touche principalement les femmes dans notre société. Nous n'y changerons probablement pas grand-chose si le congé de paternité est prolongé d'un jour à deux semaines. Même s'il faut bien sûr s'en féliciter pour le début de la vie d'un enfant.

Pour parvenir à un véritable changement culturel, il faudrait établir un congé parental réparti équitablement entre les deux parents, et qui serait lié à un emploi rémunéré. Ainsi, les deux parents supporteraient le risque de perdre des revenus. Nous, vert'libéraux, avons proposé un modèle 14/14: 14 semaines pour la mère et 14 semaines pour le père.

D'après ma propre expérience, je suis convaincue que des soins intrafamiliaux durant les six premiers mois de vie sont souhaitables tant pour l'enfant que d'un point de vue de psychologie familiale, et qu'ils devraient être gérables pour un pays comme la Suisse. Même si nous faisons de petits pas en avant, les défis restent grands afin de permettre une réelle compatibilité entre famille et carrière en Suisse. L'objectif doit être de donner aux familles et aux enfants une plus grande place dans notre société et d'apporter un changement culturel avec les mesures politiques appropriées.

Cordialement,

Tiana Angelina Moser